



MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
Direction général des Ressources naturelles et de l'Environnement
Division de la Nature et des Forêts

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ACTIVITÉS DANS LES BOIS ET FORÊTS
SOU MIS AU RÉGIME FORESTIER**

Document à introduire avant le 1^{er} mai
Auprès du Chef de cantonnement

Cadre n° 1

A remplir par l'animateur

(Document voor 1 mei te bezorgen aan de chef de cantonnement. Het adres daarvan vind je op www.bosspel.be.
Enkel onderstaand kader is in te vullen door de jeugdbeweging)

Nom du mouvement de jeunesse (Fédération) : Scouts en Gidsen Vlaanderen

Nom du groupe :

(Naam van de groep : lokale afdeling)

Responsable du camp :

(Kampverantwoordelijke: naam, adres, GSM nr)

Coordonnée d'un second animateur qui sera présent au camp :

(Reserve kampverantwoordelijke: naam, adres, GSM nr)

- Pour les groupes qui ne sont pas francophones, mentionner, si possible, les données d'un animateur ou participant connaissant le français)
- *Indien mogelijk, graag een leider opgeven die een mondje frans spreekt*

Pour les camps dans un bâtiment, adresse du camp:

(Voor kampen in gebouwen : kampadres)

Pour les camps sous tente, joindre 1 extrait de carte au 1/20.000 ou 25.000^e et situer le camp. *(Voor tentenkampen : situeer je kampplaats op een kaart met schaal 1/20 000 of 1/25 000. Ook alle bossen waar je wil spelen aanduiden op de kaart.)*

Nom et adresse du propriétaire de l'endroit de camp :

(Naam en adres van de kampeigenaar)

Nombre de participants :

(Aantal deelnemers)

Age des participants:

(Leeftijd van de leden)

Date d'arrivée (précamp compris)

(Aankomstdatum, voorkamp inbegrepen)

Date de départ (postcamp compris)

(Vertrekdatum)

Le groupe désire-t-il une activité « nature » avec l'Agent des forêts? (oui / non)

(Wenst de groep een natuuractiviteit met de boswachter? (ja / nee))

Signature du demandeur

(Handtekening van de aanvrager)

(Verso)

Réservé à l'administration

Transmis à l'Agent des forêts

le

signé : le Chef de Cantonnement

Transmis à l'Administration propriétaire (si pas de zone d'accès libre ni de délégation de la commune),

le

signé : l'Agent des forêts

Cadre n° 2

A remplir par le propriétaire public

Administration communale de

CPAS de

Adresse complète

- Autorise le demandeur a accéder librement à la zone définie sur le plan annexé, aux conditions fixées dans la délibération du Collège échevinal/du CPAS jointe *
- N'autorise pas la circulation libre dans ses forêts *.

Le

Le Bourgmestre, (Le Président)

- *Barrer la mention inutile*

Transmis au cantonnement DNF le